

Dispositif Petites Villes de Demain

Redonner au cœur de ville une place centrale

Association Renaissance et Patrimoine

Jeannine Saint-Donat, Thierry AUBRY et Bertrand LIGER

Présentation du 15 septembre 2022

- ❖ Un déclin démographique et une population vieillissante
 - ❖ Une paupérisation du centre-ville
 - ❖ Une quasi disparition des commerces dans les rues Hôtel de ville et Portalon
 - ❖ Une vraie difficulté des nouveaux commerçants à pérenniser leurs commerces
 - ❖ Un manque d'attractivité du centre-ville pour accueillir des ménages à pouvoir d'achat, les habitants des communes environnantes et les touristes
- ➔ **Comment renverser la spirale du déclin du centre-ville historique ?**

- 1- Conforter le rôle du centre-ville historique comme un lieu majeur d'attractivité touristique et commerciale
 - 2- Donner envie de déambuler dans le centre-ville ancien pour découvrir la richesse du patrimoine historique et l'art de vie à la provençale
 - 3- « Remodeler » la trame urbaine ancienne pour créer des logements adaptés aux attentes du 21^{ème} siècle
- ➔ **Notre conviction : la cohésion sociale et l'attractivité de Valréas sont indissociables d'un cœur de ville aimé de ses habitants, rénové, habité et animé, cœur de ville qui doit devenir une priorité de l'action municipale**

Comment donner envie aux habitants de venir vivre et de fréquenter le centre-ville et aux touristes de s'arrêter ?

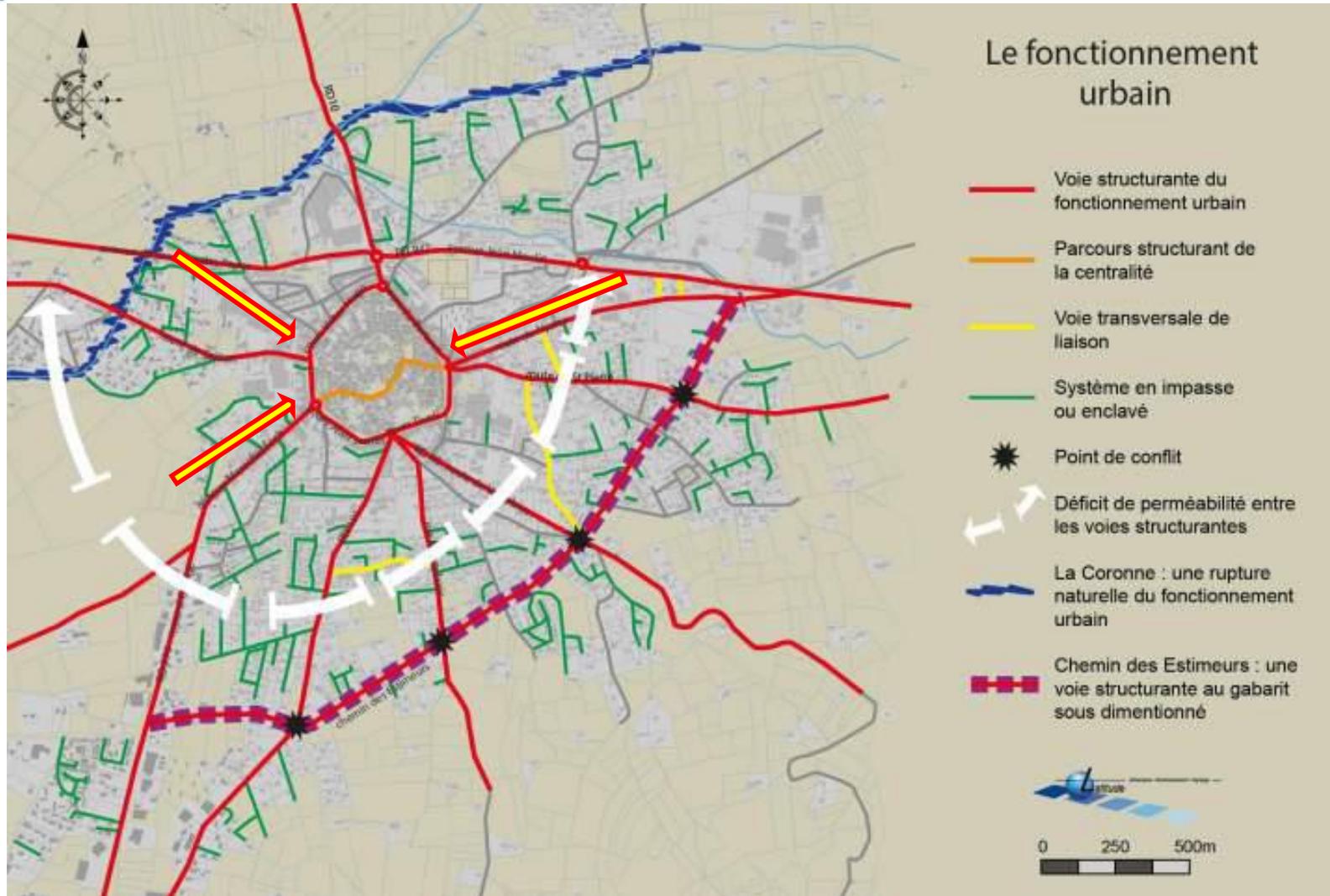
- I. Des « pénétrantes » d'accès au centre-ville
- II. Un patrimoine valorisé
- III. Des espaces de convivialité
- IV. Des lieux de promenades
- V. La mobilité douce à vélo
- VI. Une trame urbaine « rénovée »

I- Des accès balisés et attractifs

Deux « pénétrantes » aménagées et balisées

- ❖ **Pénétrante « historique »**, de la route d'Orange via la rue de l'hôtel de ville aboutissant au Château de Simiane
 - ❖ **Pénétrante « festive »**, de la route de Nyons via la rue Saint-Antoine aboutissant à la place du Cardinal Maury
 - ❖ **Pénétrante « annexe »** via l'ancienne route de Grillon
- ➔ **Donner envie de rentrer dans le centre-ville historique**

I- Des accès balisés et attractifs



II- Un patrimoine valorisé

Une valorisation du patrimoine historique (*5 monuments historiques*) avec un circuit de promenade aménagé, commenté et balisé

- ❖ **Château de Simiane** (en cours)
 - ❖ **Eglise Notre-Dame** avec place Pie réaménagée
 - ❖ **Tour Ripert** (classement), **Chapelle des Pénitents blancs** (étude préalable) et **Chapelle des Pénitents noirs**
 - ❖ **Cloître des Cordeliers** : achat et mise en valeur (tourisme et culture)
 - ❖ **Grand Rue** avec réhabilitation des façades et des ouvertures
 - ❖ **Circuit des statues** (*9 remarquables*) avec dispositif d'aide à la réhabilitation
 - ❖ **Café de la Paix** : aide à la réhabilitation
 - ❖ **Château Dauphin** : projet de réhabilitation à imaginer
 - ❖ **Collection Alberti** : installation par thématique dans les commerces vides
 - ❖ **Musée du cartonnage**
- ➔ **Redonner aux Valréassiens la fierté de leur beau centre historique et devenir une halte touristique « incontournable » en Provence**

II- Un patrimoine valorisé



II- Un patrimoine valorisé

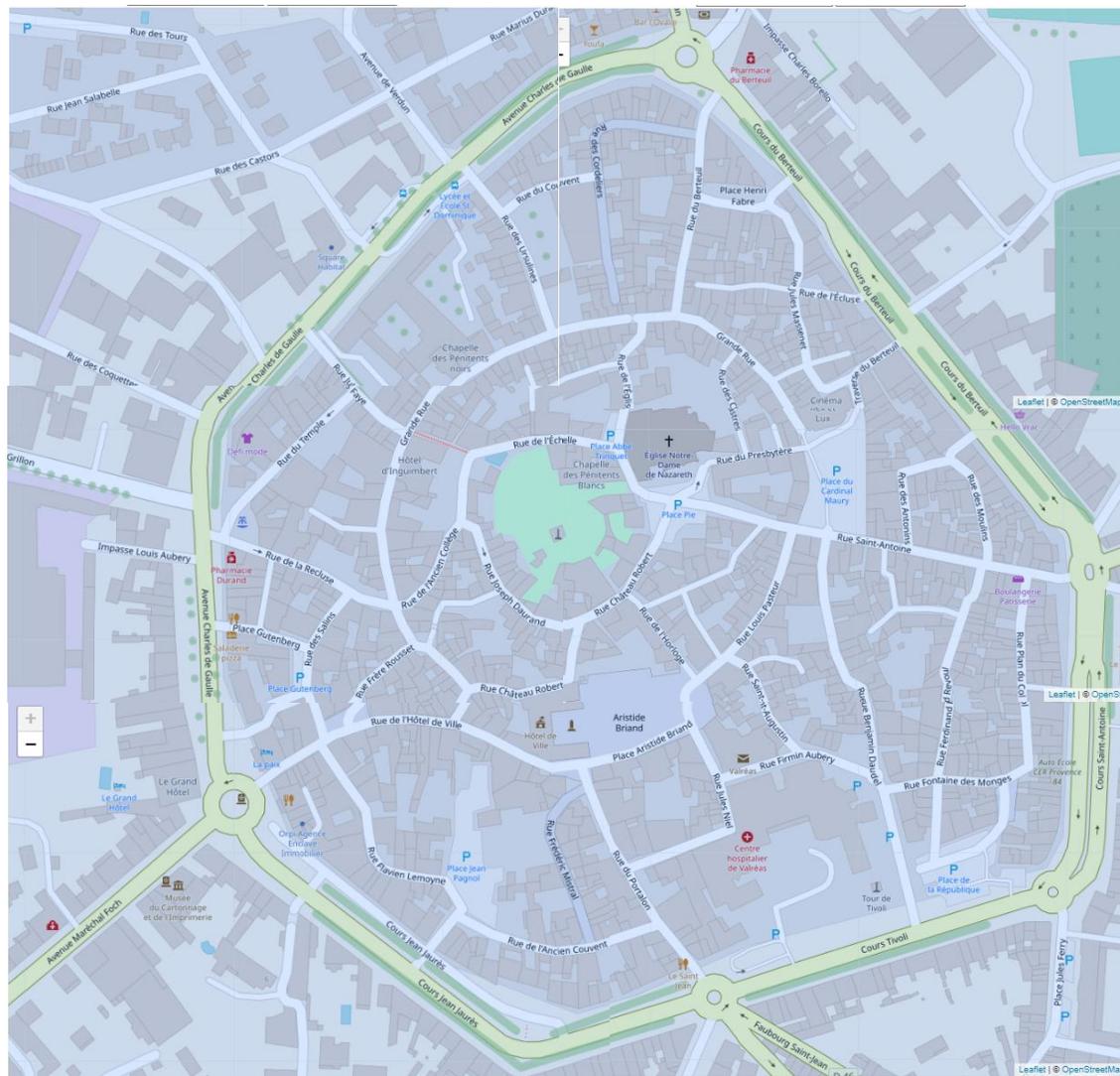
- ❖ Passer du statut de « secteur protégé » au dispositif de « Site Patrimonial Remarquable » SPR sur tout ou partie du centre-ville -> moyens de « négocier » avec l'ABF des prescriptions particulières
 - ❖ Le label de Ville d'Art et d'Histoire : une 1^{ère} étape préalable au SPR pour sensibiliser les Valréassiens à la qualité urbaine, architecturale et paysagère de leur ville
- ➔ **Protéger le patrimoine passe par une volonté municipale de faire respecter des règles**

Des aménagements de l'espace public (*plan d'aménagement sur 10 ans*)

- ❖ **Place du Cardinal Maury** (projet 2023)
- ❖ **Place Pie** (projet 2023)
- ❖ **Aménagement des places et placettes** avec végétalisation, bancs, éclairage,... : place Henri Fabre, placette, place Waldeck Rousseau (aménagements à achever),...
- ❖ **Aménagement de l'espace autour de la gare routière**, l'Office du Tourisme et la rue Charles Borello : gare routière sécurisée, emplacement dédié au co-voiturage
- ❖ **Plan de circulation : piétonisation partielle de nouvelles rues et/ou limitation de l'accès de certaines rues aux seules voitures des riverains** avec cheminement balisé depuis les différents parkings à proximité
- ❖ **Enfouissement des réseaux et adaptation des chaussées**
- ❖ **Verdissement de la ville** en favorisant les plantations sur la voie publique en bordure de propriétés (projet en cours)
- ❖ **Solutions de stationnement** des vélos et des voitures électriques avec bornes de recharge

➔ **Favoriser la déambulation en centre-ville**

III- Des espaces de convivialité



III- Des espaces de convivialité



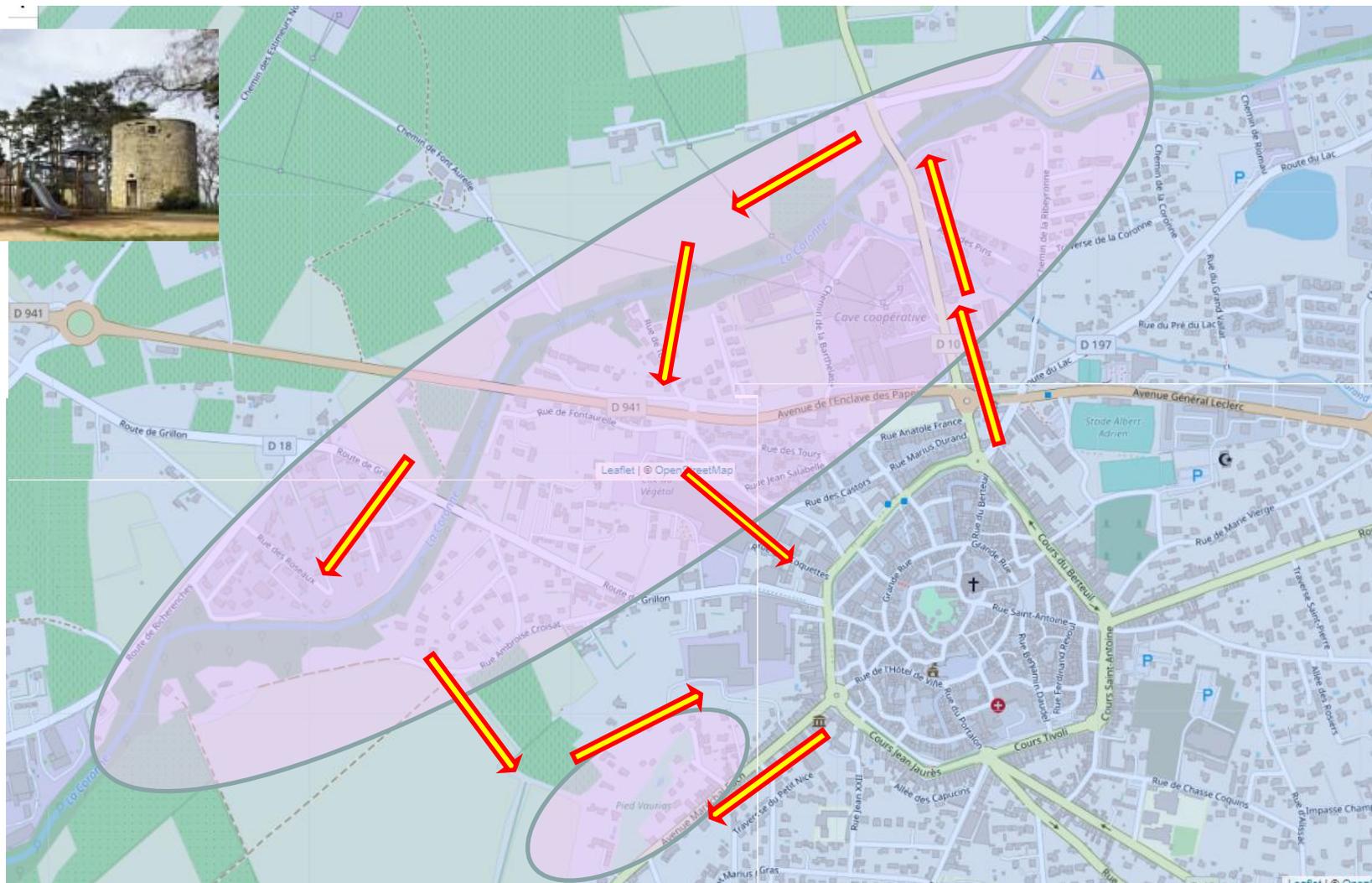
IV- Des lieux de promenades

Des espaces de balade valorisant les espaces naturels remarquables en périphérie de la ville

- ❖ **Création d'un cheminement piétons** autour de la Coronne, la Cité du Végétal, le parc de Pied Vaurias et le moulin de Bavène (futur golf ?) avec parcours de santé, espaces de convivialité, de pique-nique,...
- ❖ **Valorisation de la Cité du végétal** en créant, sur la friche industrielle, **un jardin remarquable** de plantes à parfums, plantes aromatiques, tinctoriales et médicinales, un **labyrinthe végétal** évoquant l'histoire de l'Enclave, l'évocation de l'élevage du ver à soie, du cartonnage et de l'imprimerie,...
- ❖ **Valorisation du parc de Piedvaurias**, de son moulin et de sa chapelle via un cheminement piétons depuis le centre-ville

➔ **Favoriser la promenade aux alentours de la ville**

IV- Des lieux de promenades



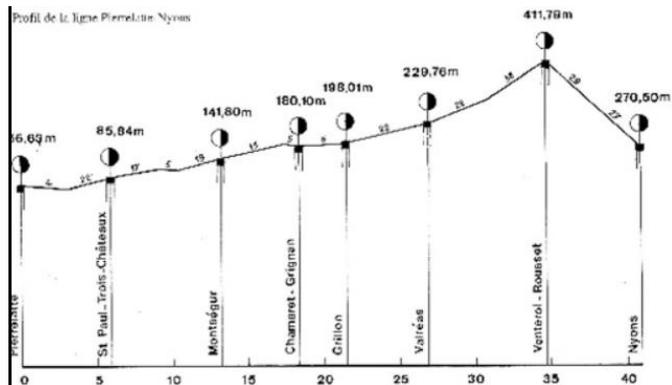
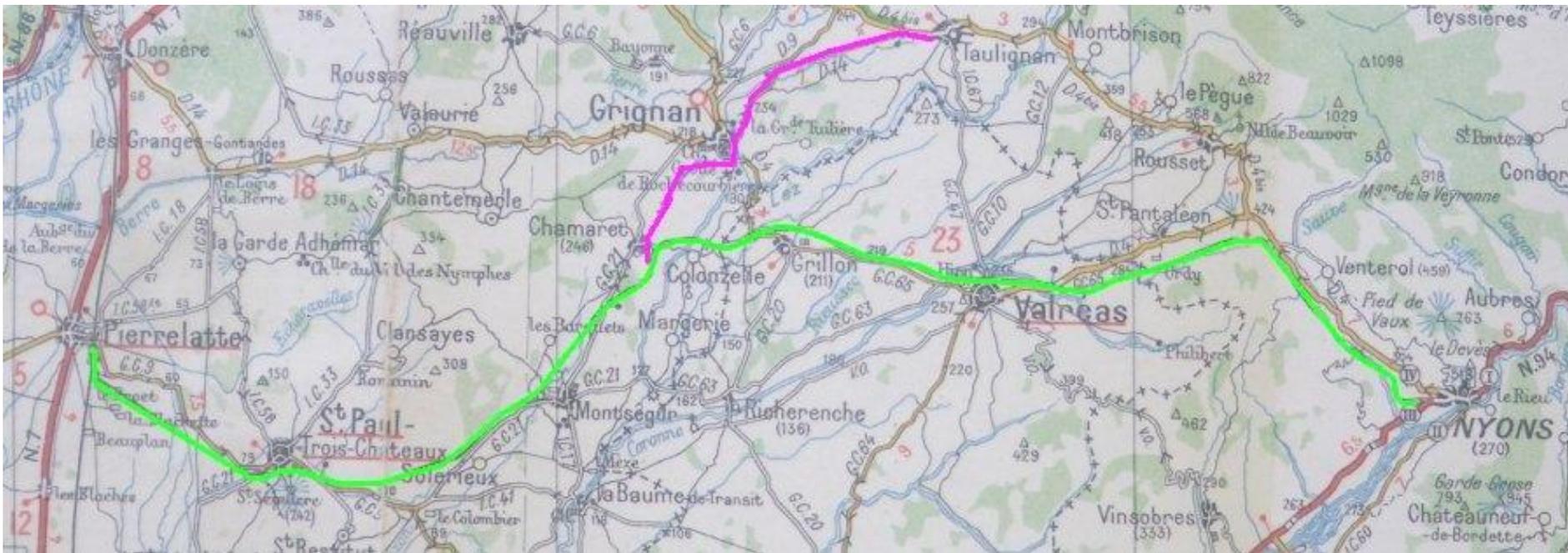
V- La mobilité douce à vélo

Le déplacement des habitants et le tourisme rural de demain incluent inévitablement des infrastructures pour le vélo (avec/sans assistance électrique)

- ❖ **Plan vélo** pour favoriser la **mobilité douce** :
 - ❖ Création de **cheminements dédiés** vers les principaux lieux publics et commerciaux, notamment vers les routes de Nyons et Orange (intégration dans le nouveau PLU)
 - ❖ **Voie de traversée et contournement de Valréas à vélo**
- ❖ **Aménagement de l'ancienne voie de chemin de fer Pierrelatte-Nyons**
 - ❖ **Prolonger jusqu'à Valréas** l'aménagement prévu par la CCBDP de l'ancienne **voie ferrée de Nyons à Novezan**
 - ❖ Entamer des discussions au sein de la CCEPPG pour un aménagement de l'ancienne voie ferrée vers **Grillon, Colonzelle, Chamaret et Monségur**

➔ **Développer le tourisme à vélo**

V- La mobilité douce à vélo



74		PIERRELATTE À NYONS					
GARES		313	5295	GARES			
		5286	5294				
Pierrelatte.....	dép.	7 28	17 59	Nyons.....	dép.	5 17	16 15
St-Paul-Trois-Châteaux.		7 51	18 25	Venterol-Rousset....		5 48	18 37
Montségur.....		8 12	18 45	Valréas.....		6 25	17 10
Chamaret-Grignan..		8 30	19 "	Grillon.....		6 44	17 30
Grillon.....		8 48	19 12	Chamaret-Grignan..		7 "	17 42
Valréas.....		9 14	19 31	Montségur.....		7 17	17 57
Venterol-Rousset....		9 51	19 59	St-Paul-Trois-Château.		7 53	18 30
Nyons.....	arr.	10 12	20 20	Pierrelatte.....	arr.	8 15	18 52

Adapter le bâti ancien aux nouveaux besoins : « reconstruire la ville sur la ville » (cf article de La Gazette - nov.2020)

- ❖ **Desserrer la trame urbaine** en réorganisant le parcellaire pour faire entrer la lumière et offrir des espaces extérieurs
 - ❖ démolition du bâti dégradé
 - ❖ création de cours intérieures et jardins
 - ❖ création de terrasses et de tropéziennes
- ❖ **Rachat d'immeubles et de parcelles** par préemption (cf projet des 6 rue de l'hôtel de ville et 12 rue Pasteur) pour accueillir des commerces
- ❖ **Découpe d'immeubles** en logements pour personnes seules et pour personnes jeunes/âgées
- ❖ **Découplément des accès** commerces et logements aux étages, ...
 - ➔ **Un travail de réhabilitation parcelle par parcelle**
 - ➔ **Des outils réglementaires à intégrer pour transformer et préserver le centre-ville ancien**

Aider les propriétaires à faire du « neuf avec l'ancien »

- ❖ Opération de Revitalisation de Territoire ORT pour faciliter l'accès aux aides de l'Etat (Anah) et au dispositif fiscal « Denormandie »
 - ❖ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH : aides aux propriétaires-occupants et bailleurs à la rénovation de logements
 - ❖ Renforcement des aides de la commune à la rénovation du patrimoine
- ➔ **Pas de politique de rénovation du patrimoine ancien sans moyens financiers**

Nos domaines d'actions

- ❖ Etre « partie prenante » de l'élaboration du PLU et force de propositions dans l'élaboration des règles et prescriptions d'urbanisme, notamment dans le centre-ville historique
 - ❖ Contribuer à faire prendre conscience aux Valréassiens de la qualité du patrimoine en centre-ville et de l'importance de le protéger :
 - **Conseil citoyen aux usagers** (en complémentarité avec le Service Urbanisme) : apporter un autre regard, échanger sur leurs projets, visites de maisons,...
 - **Articles** dans le bulletin municipal pour **mettre en valeur le patrimoine**
 - **Articles** bulletin municipal pour **conseiller les usagers** : dissimuler une pompe à chaleur, rénover des portes et fenêtres, rénover sa toiture,...
 - **Opération « portes ouvertes »** sur le patrimoine couplée à un évènement
- ➔ **Association Renaissance et patrimoine de Valréas au service de la municipalité et des habitants**